



Editorial : On en parle

L'échéance de juillet 2008 pour la première série de travaux de sécurité sur les ascenseurs serait reportée au 31 décembre 2010.
Quelles en seront les conséquences pour les syndicats de copropriété ?

Le choix entre mise en sécurité ou travaux complets de modernisation nécessite une large concertation et beaucoup de pédagogie, tant pour les bureaux d'étude que pour les syndics.

En réalité, cette modification de date ne change rien aux calendriers des immeubles qui doivent se mettre en conformité avec les obligations légales. Dans le cycle des prises de décisions en copropriété, il faut en amont constituer un dossier de consultation, faire les appels d'offres, prendre l'avis du conseil syndical, soumettre le projet à l'assemblée. Seuls les immeubles déjà prêts sur un projet pourront prendre une décision en 2008, généralement entre mars et septembre. La commande intervenant à l'automne 2008, les travaux ne pourront être réalisés avant un an, compte tenu de la surcharge de travail des ascensoristes.

On voit bien que, dans ce processus, les immeubles, qui ne pourront prendre une décision qu'en 2009, auront déjà les plus grandes difficultés à être dans les temps. Par ailleurs, il semble que le décret prévoit aujourd'hui que le contrôle quinquennal doit intervenir dans les douze mois de la mise en conformité des appareils. Cette nouvelle échéance s'applique donc dès à présent à ceux qui ont déjà réalisé les travaux.

Les collaborateurs d'Exxeco restent disponibles pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets d'ascenseurs.



Du nouveau chez Exxeco...

Jean-Philippe SUTY, 30 ans, était agent de maîtrise chez ASCAUDIT, société de conseil.

Il a rejoint les équipes d'Exxeco comme inspecteur technique. Il renforce par son expérience la valeur de l'entreprise.



Exxeco fait salons

Salon du Cnab au Palais Brongniart du 7 au 9 novembre 2007.

Exxeco présentera ses activités, son nouveau contrat de suivi et son partenariat avec Socotec.

Du 28 au 30 novembre 2007, Exxeco participera avec toutes les sociétés du groupe au **Salon de l'Immobilier d'Entreprise au Palais des Congrès.**

Le SIMI réunit l'ensemble des décideurs et acteurs clés de l'immobilier d'entreprise.

Rendez-vous incontournable, il présente les solutions d'optimisation, de gestion et d'exploitation de l'immobilier. Exxeco y a toute sa place !



Exxeco signe un partenariat avec Socotec

Exxeco s'associe à Socotec, société spécialisée dans la maîtrise des risques techniques et environnementaux, pour le contrôle quinquennal des ascenseurs. Difficile en effet d'être juge et partie, ce qui prime aujourd'hui, c'est la relation durable avec le client. Exxeco veille au respect des contrats et à la qualité des travaux ; Socotec contrôle et certifie la conformité à la Réglementation.

Rappel sur le site www.exxeco.fr : les nouveaux tarifs, les réglementations à suivre....

Contact

tel : 01 41 22 18 16

fax : 01 41 22 18 19

email : exxeco@exxeco.fr

site : www.exxeco.fr

